



LA POSSONNIERE



VAL DE LOIRE  
PATRIMOINE MONDIAL



# Le Posson

n°110 - Avril 2021

La Possonnière, durablement dynamique conviviale et solidaire



**Une crue de la Loire**  
dans la tradition en 2021. P. 6

P3/Vie communale

P7/Cadre de vie

P9/Social et éducatif



Projet Mosaïque des habitants :  
Appel à photographes !



Le frelon asiatique  
se réveille



Le jardin solidaire

Toutes vos informations sur [www.la-possonniere.fr](http://www.la-possonniere.fr)



# Edito

Madame, Monsieur,

Il y a à peine plus d'un an, la France enregistrerait son premier cas de Covid. Depuis, la face du monde a changé. Tout est régi par la lutte contre ce fléau, qui rappelle les plus grandes épidémies de l'Histoire.

Comme le reste de la planète, La Possonnière vit à l'heure des décisions sanitaires qu'impose l'endiguement de la pandémie. Des mesures aux impacts économiques et sociaux considérables, difficiles à accepter dans un premier temps, mais que l'on sait nécessaires. Aucun pays voisin n'y échappe.

Comme le reste de la France, nous déplorons de ne pas avoir encore assez de vaccins, limitant d'autant le

nombre de centres de vaccination. Avec l'équipe médicale de la commune nous sommes prêts à aménager un centre de vaccination dans notre village dès qu'un nombre suffisant de vaccins sera disponible.

Je tiens ici à souligner l'excellente coopération au niveau local entre la Préfecture et la Ville et à exprimer en notre nom à tous, l'immense gratitude que nous avons pour nos soignants, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux.

Je dois aussi rendre hommage à tous nos commerçants, artisans et entrepreneurs, qui subissent de plein fouet cette crise. Certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres, mais pour les restaurateurs, les cafés, les activités liées au tourisme et à la culture, cette période est redoutable. Nous faisons

tout, dans la mesure de nos possibilités, pour accompagner les familles et nos enseignants. Cette pandémie laisse un goût amer à nos jeunes qui, s'ils sont moins sévèrement atteints par le virus, ont le sentiment d'être une génération privée de son insouciance. Elle pèse sur les parents, obligés de jongler avec des emplois du temps complexes. Elle isole nos anciens de leurs proches. Il nous faut être d'autant plus vigilants sur l'application des gestes barrières pour espérer que cette triste page se tourne le plus vite possible.

**Jacques GENEVOIS**  
Maire de La Possonnière

## Vie communale

### Etat civil

#### Naissances

Judith GATTÉ  
Clémence EMERY

15/1/2021  
23/1/2021

### Démarches administratives

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021 est intervenu le regroupement de la Trésorerie de CHALONNES avec le Service de Gestion Comptable de la Couronne d'Angers. La Commune de La Possonnière dépend donc désormais du Trésor Public de Trélazé.

#### Trésorerie Trélazé

180 rue Pierre Mendès France BP 50046 - 49801 Trélazé  
Tél. 02 41 69 02 49 - Email : t049030@dgfip.finances.gouv.fr

**Ouvert** du lundi au mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
le mercredi de 8h30 à 12h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 8h30 à 12h

#### Informations utiles

Contactez la Trésorerie de Trélazé par téléphone pour prendre un rendez-vous.

Un service de proximité a néanmoins été mis en place : Les usagers qui souhaitent régler par carte bancaire ou en espèces (maximum 300 €) leurs impôts, une amende ou un titre municipal, ont la faculté de se rendre auprès d'un buraliste partenaire prenant en charge l'opération pour le compte de la Direction Départementale des Finances Publiques : **Le Poss'café, situé 11 Place de la Mairie à La Possonnière, peut maintenant recevoir les règlements des factures publiques.**

### Nouveau service

### « paiement de proximité »

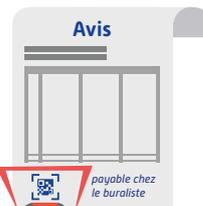


**Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

### Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :  
- un QR code   
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



# Vie communale

## Projet Mosaïque des habitants : appel à photographes !



En cette période où nos relations sociales sont réduites, la commission conviviale a souhaité démarrer le mandat en réalisant un **projet de mosaïque** des visages des habitants de la commune. Le principe est de réunir **sur un grand panneau en extérieur toutes les photos** des visages des citoyens, du bébé au doyen, qui assemblées, formeront un lieu ou patrimoine représentatif de notre commune : la fusion des visages devient paysage.

A travers ce projet, la commission souhaite mettre en relief le bien vivre ensemble, resserrer les liens entre les

habitants, marquer la nouvelle décennie des visages qui composent la commune.

### 1<sup>ère</sup> étape au printemps : photographier les Possonnéens

Des photographes amateurs vont se répartir les différentes rues et lieu-dits de la commune afin d'aller prendre chaque citoyen volontaire en photo individuelle à son domicile, à priori entre le 30 avril et le 30 juin. Chaque foyer sera averti, une semaine avant, du jour et du moment de passage du photographe (fin de journée ou week end principalement). En cas d'indisponibilité il faudra le signaler au photographe concerné pour prévoir un nouveau rendez-vous. La prise de photo n'excédera pas 15 minutes par foyer. Ces photos seront de type photo d'identité sur fonds divers (mur blanc, devant une haie ou sous le ciel bleu).

Enfin lors du passage du photographe vous signerez un document donnant à la mairie le droit d'utiliser ces photos pour les opérations relatives à ce projet de Mosaïque, et à cette seule fin.

Cette démarche repose sur le volontariat et la commission encourage vivement les possonnéens à participer à cette œuvre collective. Quelques exemples dans d'autres communes ont démontré

la déception lors du rendu final de ceux qui avaient refusé. Prenez le temps de la réflexion.

### Appel à photographes

Pour être efficace la commission conviviale a besoin d'être épaulée pour la prise de photos. Nous lançons un appel aux photographes amateurs. Merci d'indiquer votre intérêt à [erousseau@la-possonniere.fr](mailto:erousseau@la-possonniere.fr) ou à l'accueil de la mairie **avant le 20 avril** et si possible de venir à la réunion le **samedi 24 avril à 11h** à la mairie pour prendre connaissance de votre rôle, des rues qui vous seront attribuées et des documents à votre disposition.

Comptant sur vous pour ce projet !



Exemple de rendu dans la commune de La Génétouze (85)

## La nouvelle commission (durablement)

En application des orientations réaffirmées par l'équipe municipale lors des dernières élections, une nouvelle commission a été créée pour faciliter la prise en compte de la durabilité sur la commune.

### Le rôle de la commission :

- Favoriser la prise en compte du critère de durabilité dans les différents projets,
- Impulser un état d'esprit en permettant l'intégration systématique de cette dimension dans la logique des différents d'acteurs,
- Intégrer les dimensions sociales, écologiques, économiques du développement durable,
- Favoriser le partage d'expérience et impliquer la population et les associations.

Les difficultés liées à la crise sanitaire ont retardé la réflexion et en particulier la définition définitive des actions à conduire, il est néanmoins d'ores et déjà convenu de réaliser un état des lieux de toutes les actions déjà mises en œuvre qui s'inscrivent dans cette orientation.

Cet état des lieux ne se limitera pas aux actions de la municipalité mais fera appel à tous les acteurs agissant dans la commune.

Ce travail doit permettre de repérer les points de force mais également les faiblesses et de définir des priorités sur

chacun des axes de l'action communale (aménagement, économie, social, solidarité, culture, loisirs ...)

A la suite de ce travail une projection sera demandée à chaque commission pour identifier les projets qui structureront l'action communale pendant le mandat.

A ce stade le rôle de la commission sera d'appuyer les différents projets en favorisant le partage d'expérience ou la mobilisation d'outils facilitant la construction et le pilotage des actions.

Elle aura également comme fonction, en travail étroit avec les acteurs, de proposer des indicateurs de mesure et de valoriser ces actions auprès de la population.

La commission est consciente que cette ambition est d'abord une affaire de volonté et qu'elle doit mobiliser toutes les énergies afin de permettre des échanges et une mutualisation. Elle se propose par l'intermédiaire du Posson de diffuser diverses expériences aussi bien individuelles que collectives sur la commune. C'est pour cela qu'elle reste à votre écoute pour recueillir vos propositions ou vous aider à mettre en œuvre vos projets. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Contact : Ginette Albert : [galbert@la-possonniere.fr](mailto:galbert@la-possonniere.fr)

# Cœur de village

**Quelles vont être les avancées du projet Cœur de village en 2021 ?**  
La rédaction du Posson a interviewé pour vous, le maire Jacques Genevois.



**Monsieur le Maire, pour mener à bien le projet « Cœur de village », une des premières étapes consiste à ce que la municipalité soit propriétaire de certaines maisons pour pouvoir les déconstruire et reconstruire locaux, parkings, voirie, espaces verts. Quels biens immobiliers appartiennent déjà à la commune, quelles sont les programmations en 2021 ?**

En 2021, la commune doit acquérir l'ensemble des habitations/bâtiments nécessaires à l'aménagement du pôle médical, des cellules commerciales, de logements et de stationnement autour de l'îlot SITIS. A ce jour, nous sommes propriétaires de l'ancienne bibliothèque, des maisons au n°24 rue de la mairie et au n°2 de la rue de Landeronde. Nous sommes en cours d'acquisition du salon de coiffure et des maisons au n°4 et n°6 de la rue de Landeronde. La déconstruction de l'ensemble de ces bâtiments est programmée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022, à l'exception de celle du salon de coiffure qui interviendra dans une seconde phase, afin de permettre la continuité de service.

**Dans le précédent Posson, le personnel de santé de la commune a présenté son projet de MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire). De part cette décision ils vont mutualiser des locaux. Où en est ce projet ? Quelles actions seront menées en 2021 ?**

Ensemble, nous avons privilégié de faire appel à un bailleur social pour la réalisation du pôle médical. Maine et Loire Habitat et Podeliha ont candidaté. Le conseil municipal du 12 mars dernier a émis un avis favorable pour le projet de Maine et Loire Habitat. Dans les jours qui ont suivi les professionnels de santé ont eux aussi privilégié ce prestataire. Le projet s'inscrit sur 3 niveaux :  
Un sous-sol pour du stationnement et des espaces de rangements, un rez-de-chaussée pour les activités de santé et un étage avec 4 logements type 3. A ce jour, 3 médecins, 4 infirmiers, 1 sage-femme, 1 kinésithérapeute, 1 ostéopathe, 1 podologue/pédicure, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 orthophoniste s'inscrivent dans cette réflexion. Notre dentiste qui fera valoir ses droits à la retraite en 2025/2026 n'a pas souhaité intégrer le projet. Pour

autant la commune a matérialisé un espace dédié aux soins dentaires dans le nouveau pôle afin de continuer à bénéficier de ce service après l'arrêt de l'activité de l'actuel professionnel.

Depuis le début de l'année les élus et les services municipaux ont élaboré des dossiers de subvention auprès des services de l'Etat, de la Région des Pays de la Loire, du département, et le dossier d'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre. Nous espérons, dès que les conditions sanitaires le permettront, installer la commission composée d'élus, de citoyens et des professionnels pour le suivi de ce beau projet.

**Qu'en est-il pour les commerces ? (pharmacie, coiffeur, SITIS...)**

Concernant la pharmacie, le projet préconise de l'installer rue de Landeronde dans un nouveau local au Nord et en vis-à-vis du Pôle médical. Pour la supérette, les propriétaires prévoient une extension pour accueillir un laboratoire traiteur à l'Est du bâtiment. Deux projections sont en réflexion à ce jour pour le salon de coiffure : une implantation dans la continuité de la pharmacie ou dans la construction prévue dans une seconde phase associant logement et cellules commerciales à l'arrière du salon actuel, parallèlement à la voie d'accès du Ginkgo.

**A quand les premiers travaux ?**

Le calendrier pourrait être le suivant : une démolition au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et des débuts de travaux à l'automne 2022 pour une livraison fin 2023, début 2024.



# Cadre de vie

## La collecte et la tarification du traitement de nos déchets évoluent à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Les nouveaux bacs jaunes arrivent

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, les sacs jaunes disparaissent et nous mettrons tous nos emballages directement dans des bacs avec un couvercle jaune y compris les pots de yaourts, les sacs plastiques, les barquettes polyester...



Cartons et briques alimentaires



Bouteilles et flacons plastiques



Emballages métalliques



Tous les emballages plastiques



Pots de yaourts



Barquettes polyester

Selon la composition du foyer vous pourrez choisir votre bac jaune parmi 3 volumes : **140L, 240L ou 360L**, quel que soit le volume du bac noir que vous avez déjà chez vous.

La distribution de ces nouveaux bacs jaunes se fera **aux ateliers municipaux rue des Vaureîtres les mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23, lundi 26 avril, de 15h à 20h30. Le samedi 24 avril, de 9h à 13h30**



### Les collectes

A compter du 1<sup>er</sup> juillet :

#### La collecte

- Le camion passera tous les 15 jours
- Le jour de collecte sera désormais le **lundi**, il faudra donc penser à sortir sa poubelle **le dimanche soir après 18h**
- Les lundis de semaines paires pour les bacs noirs d'ordures ménagères
- Les lundis de semaines impaires pour les bacs jaunes d'emballages
- **Seules les poubelles** sont relevées, plus aucun sac ne devra être déposé !

#### Bacs papier et Verre

- sans changement, accès libre

#### Badge

- Il permet toujours d'accéder 18 fois par an aux déchetteries
- Et aussi, si nécessaire, il permet de déposer les ordures ménagères dans les containers semi enterrés

#### Les poubelles

- Elles sont fournies par le SMITOM selon le volume que vous leur indiquez

- Elles peuvent être changées si elles sont cassées ou abimées en contactant le SMITOM au **02 41 59 61 73** ou [contact@smitom-sudsau-murois.com](mailto:contact@smitom-sudsau-murois.com)



#### Redevance incitative



Réduire la quantité de nos déchets : une responsabilité de chacun !

La redevance incitative sera proportionnelle au volume choisi et au nombre de présentation des bacs, au de là du seuil minimal.

Le SMITOM a mis en ligne un simulateur pour que chacun puisse estimer sa facture au plus juste en fonction de ses habitudes de présentation : [www.smitom-sudsau-murois.com](http://www.smitom-sudsau-murois.com)

# Cadre de vie

## Une crue de la Loire dans la tradition en 2021



23 décembre 1982  
CD210, Levée de St-Georges

Montjean-sur-Loire était de 5,03 mètres avec un débit de 4400m<sup>3</sup>/s sans toutefois menacer les trois maisons de la commune intégrées dans le plan de sauvegarde. Le seuil à 4,70 m étant dépassé, des tournées de surveillance ont été mises en place. Cette mission est assurée par les techniciens du service commun qui vérifient la bonne étanchéité des 14 kilomètres de digue de protection entre La Possonnière et Champocé).

celle de 1982 classée centennale et cotée 6,45 (6400m<sup>3</sup>/s) : l'eau de la Loire avait submergé la levée et les batardeaux avaient été mis en place.



Cette année, La Possonnière a connu une des plus importantes crues de la décennie. La cote de la crue à

Cette crue exceptionnelle n'a toutefois pas eu la force de celle de 2000 avec une cote de 5,59 (5200m<sup>3</sup>/s) ni surtout



## La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, **une compétence nouvelle et un enjeu fort pour le territoire**

La dernière crue de la Loire a rappelé l'enjeu de la gestion de l'eau et de la prévention des risques d'inondation avec en particulier le point constitué par l'entretien du réseau de digues.



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (**GEMAPI**) se compose de missions diverses :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un

- cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,
- la défense contre les inondations,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La GEMAPI introduit en particulier un volet « **prévention des inondations** » articulé autour des trois autres missions qui doit permettre :

- de réaliser des travaux à l'échelle d'un bassin hydrographique pour ralentir les écoulements par des techniques adaptées (retenues, zones d'expansion, hydraulique douce) pour agir sur les crues ou pour déplacer les enjeux à protéger ;
- de mettre en œuvre à l'échelle des masses d'eau (cours d'eau, canaux, plans d'eau) des plans pluriannuels d'entretien et de restauration visant

# Cadre de vie

d'une part à assurer un entretien régulier et d'autre part à réaliser des opérations de restauration d'un fonctionnement hydraulique le plus naturel possible de ces masses d'eau ;

- de protéger et de restaurer (les connexions) des zones humides qui assurent à la fois des fonctions hydrauliques agissant sur la prévention des inondations (stockage de l'eau par la fonction « éponge ») mais aussi sur la qualité de l'eau (capacité épuratoire) et sur les milieux aquatiques (soutien des étiages et fonctions corollaires de biodiversité).

La GEMAPI est une compétence confiée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, à la Communauté de Communes Loire Layon Aubance.

Les axes structurants de cette mission pour le territoire sont au nombre de quatre :

- **la qualité de l'eau des rivières,**
  - **les zones humides et milieux aquatiques,**
  - **les débits et niveaux d'eau,**
  - **la prévention des risques d'inondation**
- qui s'appuie sur la surveillance, l'entretien et, le cas échéant, le confortement des digues qui devront désormais faire partie d'un système d'endiguement, et la création si nécessaire d'aménagements hydrauliques (zones d'expansion de crues, reconnexion d'annexes hydrauliques latérales, ouvrages de rétention) permettant de ralentir l'écoulement des eaux.

La loi MAPTAM ou loi de Modernisation

de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles modifie la gouvernance en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations sur le territoire. Elle favorise une vision stratégique et partagée à l'échelle des bassins versants, voire à une plus grande échelle et a créé à cet effet de nouveaux outils de coopération des intercommunalités entre elles dédiés à la lutte contre les inondations. Elle a également institué une recette fiscale nouvelle, dite « taxe GEMAPI ».

Pour en savoir plus : <https://loire-layon-aubance.fr/>

L'adjoint en charge du suivi de ce dossier est Alain Fagat.

## Le Frelon Asiatique se réveille



Apparu en France en 2004, cet hyménoptère venu d'Asie a rapidement envahi la France. N'ayant pas de prédateur naturel efficace, il est considéré comme une « espèce exotique préoccupante » pour l'Union Européenne.

Il est un peu plus petit que le frelon européen puisqu'il mesure 3 cm. **Au début du printemps, les reines-fondatrices** qui ont hiberné dans un tas de bois ou une souche **se réveillent**. Affaiblies après l'hiver, elles sont en quête

de « sucré » et construisent un premier « nid primaire » où elles pondent des larves. C'est à cette période qu'il est judicieux de poser des pièges pour limiter leur prolifération.

**Attention, un piégeage non maîtrisé et non suivi** peut impacter négativement la biodiversité. Le piège doit être placé à 2 m minimum du sol, éloigné des terrasses et des lieux de passage pour éviter toute pique accidentelle. Il doit être facilement accessible pour être descendu afin de procéder au comptage et au renouvellement de l'appât. Vers le mois de juin les frelons migrent vers un nid secondaire beaucoup plus gros. Ils ont besoin de protéines pour se nourrir. C'est pourquoi, ils attaquent les abeilles mellifères (qui constituent 85 % de leur apport nutritif) dans leurs ruches mais aussi d'autres insectes...

Ceci entraîne une destruction importante de ces pollinisateurs. Il faut attendre la fin de l'automne pour le retour à l'hibernation. Si vous avez des questions, le site France Frelon Asiatique, indique des entreprises pour des interventions, le FGDON49 peut vous conseiller pour une lutte efficace. L'association API POSSO sera quant à elle disposée à vous parler du travail extraordinaire de ses abeilles !

## Se regrouper pour baisser la facture de granulés bois



2 habitants de La Possonnière, qui utilisent un chauffage granulés bois, **proposent de se joindre à eux pour réaliser un groupement d'achat Granulés bois** chez leurs fournisseurs afin de bénéficier de tarifs préférentiels. Si vous souhaitez des informations et bénéficier de cette commande groupée, contactez :

**Pierre Leroy : 07 89 98 00 89**  
**ou Laurent Gallard : 06 30 65 36 60**



# Social et éducatif



## Manon, intervenante en médiation animale

Manon Megglé a créé et développé une activité de médiation animale en itinérance depuis La Possonnière... Le Posson l'a rencontrée pour vous.

**Bonjour Manon, d'où vous est venue l'idée de cette activité ? Y-a-t-il une formation ?**

Avant d'arriver à La Possonnière, j'étais psychomotricienne dans une structure accueillant des enfants polyhandicapés (Institut d'Education Motrice) à Trélazé. Nous avions quelques animaux sur place et j'avais observé que lors de mes séances, la motivation des enfants était plus forte en présence des animaux. C'est ainsi que j'ai souhaité me former à la médiation animale. J'ai suivi une formation d'un an alternant théorie, pratique et stage. J'ai d'ailleurs fait un stage au Ginkgo.

**Comment s'est passée la mise en place de cette activité à La Possonnière, en quoi consiste-t-elle ?**

C'est au cours de cette année de formation que nous sommes devenus propriétaires avec mon compagnon à La Possonnière. Nous connaissons déjà la commune, nous apprécions son cadre de vie et la bonne dynamique engagée avec les enfants et la jeunesse. Je me suis installée en libéral, intervenant en structures médico-sociales ou à domicile, de 0 à 100 ans. En collaboration avec ma chienne Lyra et mes lapins, je travaille autour d'objectifs thérapeutiques (troubles anxieux, difficultés scolaires, troubles moteurs et relationnels...) et éducatifs

(compréhension du langage canin, développement du sens de l'écoute et de l'observation, acquisition des bons comportements...) de manière ludique.

**Et à La Possonnière, quelles activités menez-vous ?**

J'ai commencé en intervenant auprès des enfants de l'ALAE lors des TAP, avec Lyra et les lapins. Depuis, j'organise régulièrement des ateliers avec l'accueil de loisirs (mercredis, vacances scolaires, camps d'été), et auprès des plus grands au ClubJeunes. Des ateliers intergénérationnels avec l'EHPAD et le Ginkgo ont également vu le jour, les animaux favorisant le lien entre les enfants et les résidents.

**Quelles sont les évolutions ?**

Depuis début 2020, j'accueille également sur site à Ste Christine, au sein d'une ferme pédagogique où d'autres animaux sont présents : poneys, chèvres, moutons, veau et alpagas.



**Contact :** Site internet : [www.teranima-ladube.fr](http://www.teranima-ladube.fr)  
Téléphone : 06 71 24 52 44



## Une Aire Terrestre Educative à La Possonnière

L'école publique « Les Goganes » est engagée depuis 3 ans dans une démarche de développement durable. Elle est labellisée depuis 2018.

Depuis la rentrée 2020, les 45 élèves de CM ont décidé avec leurs 2 enseignantes, Elise Vuloup et Emilie Vigneron, de se lancer dans un projet ambitieux et novateur : **Créer une Aire Terrestre Educative**. L'association Culture Biome est partenaire de ce projet.

**Qu'est-ce qu'une ATE ?**

C'est un terrain à La Possonnière qui va devenir le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement. La Mairie de La Possonnière a accepté de mettre à disposition et d'entretenir le terrain en proposant une gestion différenciée de l'espace.

**Où se situe l'ATE des Goganes ?**

A côté du stade, c'est la zone délimitée en rouge sur la photo.

**Que font les élèves à l'ATE ?**

- Après avoir découvert le terrain et exploré les différentes zones et recoins... des règles de vie ont été élaborées.
- Depuis décembre 2020, les élèves



récoltent des informations sur le terrain afin de pouvoir mieux le connaître (sa composition, ses habitants, ses usages...). Un carnet nature est réalisé par chaque élève afin de conserver des traces, des remarques, des sensations.

• A partir de mai, nos CM vont évoquer des actions à mener sur l'ATE : des constructions légères, des aménagements, des plantations... Les élèves, par un processus démocratique intégré à l'ATE, seront forces de proposition pour un temps de valorisation. Ces actions pourront

s'échelonner sur 3 années et concerneront donc à terme tous les élèves de notre école.

**Comment découvrir l'ATE des Goganes ?**

Une course d'orientation environnement est programmée en mai-juin 2021 afin que tous les élèves de notre école découvrent l'espace dédié.

Une inauguration de ce terrain est programmée en fin d'année (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire).

Les Possonnéens peuvent se rendre à l'ATE en respectant le lieu d'étude.



# Social et éducatif

## Le jardin solidaire, bien plus qu'un simple jardin !



Mis en place en avril dernier, le jardin solidaire de La Possonnière a dû prioriser les plantations et a pu ainsi distribuer quelques **300 kg de légumes** à des familles dans le besoin, via des associations caritatives d'Angers.

Cette année, grâce au travail acharné d'une poignée de bénévoles, le nouveau terrain est enfin prêt (route du cimetière) et Frédérique Joret (présidente de l'association), Georges Sicard (vice-président) et Caroline Bizien (secrétaire) ont pu rencontrer la municipalité pour présenter l'association **et organiser des distributions directement dans la commune avec l'aide du CCAS.**

« Le but étant la solidarité envers les plus démunis mais aussi la prise de conscience de l'importance de notre autonomie alimentaire, nous souhaiterions surtout amener les bénéficiaires à nous rencontrer afin de favoriser l'échange et le lien social. »

« Vous l'avez compris, ce lieu est bien plus qu'un simple jardin ! »

Les membres de l'association souhaitent en **faire un lieu de rencontres pour tous** et annoncent plusieurs projets de manifestations, d'animations (avec la périscolaire par exemple), mais aussi des ateliers cuisine/transformation de la nourriture pour les personnes et familles accompagnées. Tout cela bien entendu dans le respect des règles sanitaires !

S'est déjà déroulé le 13 mars dernier, un **troc-graines** où de nombreux possonnéens et habitants des communes voisines, sont venus échanger leurs semences et plants, mais aussi leur savoir et savoir-faire, dans la joie et la bonne humeur. Si les mots solidarité, entraide, échange de savoirs, liens sociaux vous parlent, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du jardin Pos'solidaire.

**Des permanences** sont tenues sur place les samedis matin, de 11h à 12h et les mercredis de 17 à 18h. Vous trouverez réponse également via la page facebook <https://www.facebook.com/jardinpossolidaire>, et l'adresse mail [jardinpossolidaire@gmail.com](mailto:jardinpossolidaire@gmail.com).

« **Ce projet a besoin de tous pour perdurer !** Que ce soit en rejoignant la joyeuse équipe de bénévoles, en semant quelques graines supplémentaires pour donner vos plants, en prêtant du matériel ou en aidant financièrement pour l'achat du carburant de notre pompe, d'outils, de céréales pour les futures poules ! L'association propose une **adhésion annuelle solidaire** à partir de 5€ via le lien Hello asso, que vous trouverez sur la page Facebook. Semons l'entraide et récoltons la solidarité si chère à notre joli village ! » précisent les représentants du jardin.



## Sécurité dans les trains : la gendarmerie et la SNCF à La Possonnière

Dans le cadre de sa mission de sécurité publique, la Gendarmerie Nationale participe régulièrement à des « Opérations Ciblées et Coordonnées » organisées par l'administration de la Police Ferroviaire. **Ces actions renforcent la sécurité des réseaux ferrés** sur l'ensemble du territoire national et sont menées en coopération avec les unités en charge de la Police Ferroviaire à bord des trains. Localement, les gendarmes de la Communauté de brigades de Saint-Georges-sur-Loire prennent intégralement part à ces missions par une présence dissuasive en gare de La Possonnière. Ils participent ainsi à la sécurité des voyageurs sur les quais en procédant à des contrôles d'identité sur réquisition du Procureur de la République.

En complément, le Major Joachim FARDEAU élargit l'action des gendarmes par des contrôles autour de la gare pour lutter contre le trafic et la consommation de stupéfiants et

interpeller si besoin tout usager de la route qui circulerait sous l'effet de substances illicites.



# Social et éducatif



## Campagne de recrutement pour le Service National Universel en Maine-et-Loire

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Le SNU n'est en aucun cas le rétablissement du service militaire, suspendu en 1997 : le dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement. Une aventure inclusive et universelle pour donner aux jeunes les clés de leur avenir commun. Le ministère de l'Éducation nationale pilote ce dossier complexe avec une équipe interministérielle dédiée à ce projet.

Le SNU est constitué de 3 étapes successives consistant en un parcours civique rénové :

- un séjour de cohésion qui rassemblera du 21 juin au 2 juillet 2021 200 volontaires répartis sur deux sites à Angers et ses environs ;
- dans l'année suivant ce séjour, une « mission d'intérêt général ». Il s'agit de s'impliquer dans le domaine associatif, auprès des collectivités locales et des institutions de l'État et de conduire des actions pendant au minimum 12 jours consécutifs ou bien 84 heures de manière perlée. Les jeunes sont libres de leur choix, selon le domaine qui les aura le plus intéressé ;
- la dernière étape d'engagement, facultative, qui permet à compter de 17 ans de participer à un dispositif d'engagement existant, par exemple, chez les sapeurs-pompiers volontaires, au sein de la Croix-Rouge ou dans le cadre du service civique et plus spécifiquement, dans la réserve opérationnelle des armées ou de la gendarmerie.

Pour en savoir plus :

<https://www.snu.gouv.fr/>

Les inscriptions pour la session 2021 sont ouvertes jusqu'au 20 avril 2021.

En Maine-et-Loire, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports recrute dès à présent les **35 personnels** qui vont composer l'équipe autour des chefs de centres (1 adjoint

éducatif, 2 adjoints d'encadrement, 1 intégrant, 2 référents sanitaires, 1 référent sport et cohésion, 4 cadres de compagnies et 4 adjoints, 20 tuteurs). Les candidats doivent envoyer leur dossier à [SDJES49-snu@ac-nantes.fr](mailto:SDJES49-snu@ac-nantes.fr) pour le **2 avril 2021 dernier délai**.



# Economie



## Qui va piano...

Quelques changements autour de notre pizzeria Piano-Piano. Pascal Blanchard a mis à profit cette période d'inactivité forcée pour effectuer des travaux d'agrandissement.

Si initialement le laboratoire permettait la vente à emporter en ciblant les soirées de fin de semaine et les usagers de la Loire à vélo, l'agrandissement concerne une belle salle de restauration qui permettra de recevoir une vingtaine de clients pendant les périodes plus fraîches. Pascal ou « Scalp » pour les intimes, veut développer un lieu convivial et intimiste dans lequel les consommateurs viendront se servir au comptoir et s'installeront directement en salle. Piano-Piano devrait réouvrir aux alentours de mi avril. Pour compléter la liste des traditionnelles compositions, le site internet en cours de construction permettra de proposer la pizza de la semaine au gré de l'humeur de notre pizzaiolo communal.

Encore quelques semaines de patience !



Les travaux

# Culture, sport, loisirs

## Semaine du Livre Jeunesse et appel à textes « Que d'émotions » du 27 au 30 avril 2021

Pour cette troisième édition, l'Atelier organise un **programme littéraire sur 4 jours à destination du jeune public** (de 3 ans jusqu'à 17 ans) avec des ateliers mangas, des lectures théâtralisées, des goûters lecture, des contes... **Un passage est prévu dans la médiathèque le vendredi 30 avril de 10h30 à 17h** avec Cécile de Pontfarcy la bibliothécaire et Claire Bury, assistante maternelle. La première animera une lecture de Kamishibai tandis que la seconde

éveillera les bébés avec des comptines signées.

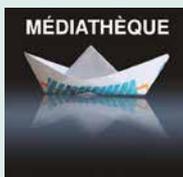
Les vacances sont aussi l'occasion de se révéler.

**Un concours de textes sur le thème « Que d'émotions » est ajouté.** C'est l'occasion de proposer et faire partager ce qui nous anime en cette période. Histoires, nouvelles, BD, poèmes, vidéos, romans...

Tout est permis. Alors à vos plumes !



### La Médiathèque



#### Rappel horaires des permanences :

- lundi : 16h - 18h30
- mercredi : 14h - 18h30
- jeudi : 16h - 18h30
- samedi : 10h - 12h30

Dans le respect des règles sanitaires (port du masque, retour de documents dans des caisses spécifiques, lavage des mains obligatoire, sens de circulation, distanciation sociale...)

En fonction de l'affluence, le nombre de personnes dans la médiathèque pourra être limité.

#### Les animations à venir à la médiathèque :

**Samedi 3 avril** à 11h pour une heure du conte spécial Pâques (sur réservation) suivi d'un temps de bricolage, en fonction du nombre d'inscrits.

**Samedi 15 mai** à 11h pour une animation sur le sujet de la grainothèque (sur réservation).

### Théâtre Le Ponton/Cinéma

Les travaux du théâtre sont terminés.

Le nouvel écran de cinéma a été installé ainsi que les structures métalliques fixes au dessus de la scène pour fixer les projecteurs.

Voici le résultat en photos.



« Au théâtre, vient le public.  
Au cinéma, entre la foule. »  
Sacha Guitry



## Paroisse Saint-Pierre-en-Val-de-Loire



Le relais paroissial de La Possonnière est l'un des 14 relais de la paroisse. Le curé est **Pierre-Etienne GRISLIN** (06-71-94-57-97 ou [pegrislin@gmail.com](mailto:pegrislin@gmail.com)). Lieu de rencontre : Centre paroissial Saint-Joseph - 2 rue de l'Abbaye 49170 Saint-Georges-sur-Loire (02-41-22-04-53).

La paroisse dispose d'un site : <https://coteauxdeloire.diocese49.org/paroisse-saint-pierre-en-val-de-loire>.

Vous y trouvez les informations concernant les différents services de la paroisse : les baptêmes, les mariages, les familles, les jeunes (caté, aumônerie...), le service « familles en deuil » pour les sépultures, les visites aux personnes isolées, la vie spirituelle des résidents des EHPAD, les services de solidarité (Secours catholique, CCFD...).

**Messe tous les dimanches à 11h à St-Georges.** Pour les autres horaires et lieux de messes, voir le site ou l'affichage à la

salle paroissiale (3 place de l'église).

Pour le relais paroissial de La Possonnière, pour tout renseignement ou pour déposer des intentions de messes pour les défunts ou vivants de vos familles, vous pouvez joindre la correspondante **Marie-Hélène ROCHARD** au **07-83-34-34-79**, ou vous rendre à la permanence assurée à la salle paroissiale chaque samedi matin de 10h30 à 11h30 (sauf en août).

**Fête paroissiale** le 4 juillet 2021 sur la Grand Pré (si la situation sanitaire le permet).

# Culture, sport, loisirs

## Interview avec Mathieu, membre du groupe « Bohemian Popovic Klub »

### Parlez-nous du groupe de musiciens sur cet album.

« Seize personnes sont présentes sur l'album : quatre copains d'enfance (depuis l'école primaire de La Possonnière !) ainsi que beaucoup d'amis du milieu du spectacle : amateurs, semi-pro, professionnels. Nous jouons de la guitare, de la basse, du piano, du saxophone, des percussions ... Le détail de "qui fait quoi" est dans la pochette de l'album" ».

### Qui a eu l'idée de ce CD et à quelle période ?

« L'idée est partie d'enregistrements que nous faisons pour nous amuser avec Léonard en 2017. J'ai commencé à chercher un copain ou deux pour venir enregistrer par-dessus. Nous y avons pris goût et l'idée d'en faire un CD était la suite logique des choses. Pendant trois ans et demi, nous avons travaillé essentiellement en Home studio, en appartement ou dans des maisons d'amis avec des périodes de "standby" ».

### Un album revisité avec votre style, alors ?

« Il s'agit d'un album de reprises, parfois très fidèles, parfois revisités. Ce projet est essentiellement Reggae, avec des influences de chansons françaises, pop, blues, rock : de Bob Marley à Serge Gainsbourg, en passant par Maxime le Forestier... Il est en ligne sur les sites Bandcamp et Youtube au nom "Bohemian Popovic Klub" ».

### Une question plus personnelle : Comment vivez-vous la crise sanitaire actuelle ?

« Bien heureusement, la création n'est pas complètement à l'arrêt. Cependant, le temps commence à être un peu long. Je crois que la musique, quelle qu'elle soit, est un vecteur extrêmement précieux pour nous rassembler, nous exprimer, mais surtout nous faire du bien ».

### D'autres projets en vue ?

« Une partie de l'équipe a commencé l'été dernier à monter un projet live axé hip/hop et reggae, le «Radagaste Show»,



que nous avons pu présenter à la première édition du Festival Radagas' à La Possonnière en Août 2020, en attendant la suite ... ! »

CD disponible au Poss'Café et magasin SITIS.

Merci Mathieu pour cet enthousiasme !

Dans ce contexte sanitaire, avec les beaux jours, le sport en extérieur a repris pour le plus grand plaisir de nos enfants.



Revue municipale de La Possonnière  
mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, F. Lacoste, N. Pichard, A. Fagat, G. Perret, M. Brangeon, Directeur d'école, associations, API POSSO, Parioisse  
Photos : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, F. Madelin, associations, M. Genevois, D. Corbineau, N. Pichard  
Maquette : Créacorb's - Impression SETIG-Abelia Angers - Tirage 1300 exemplaires - Papier recyclé - Imprim'vert